

# UNIVERSITE POPULAIRE DU NIORTAIS

## Assemblée générale du 13 mars 2023

**Présents :** Pierre Armandie, Joël Bolteau, Christine Bonnin, Françoise Chollet, Dominique Dupuy, François Dupuy, Philippe Durand, Dominique Gallo, Marie Goy, Gérard Goy, Philippe Guillemoteau, Annie Leroy, Christian Marsillac, Béatrice Michelet, Philippe Michelet, Bernard Pénicaud, Marie France Perron, Frédérique Renard, Tony Rimbault, Christine Salaun, Joelle Seigneurin, Bernard Seigneurin, Sonia Speroni, Sylvie Talineau.

**Excusés :** Christine Antoine, Claude Demange, Bernard Millet, Jacques Pommier, Cécile Rousseau, Christophe Théveniau, Roselyne Villemur et Espace Mendès France Poitiers.

*22 votants (20 adhérents présents et 2 pouvoirs).*

Christian Marsillac ouvre l'assemblée.

### **1. Présentation du rapport d'activités et rapport moral par Christian Marsillac**

L'accent est mis sur un début d'année chargé et une programmation de l'année 2022 qui a permis de tenir 13 conférences ou tables rondes pour 473 personnes présentes.

Les actions de 2022 ont consolidé nos partenariats et ont permis d'en concrétiser de nouveaux. Christian remercie les intervenants pour leur adhésion à nos valeurs (notamment en intervenant bénévolement) et rappelle que l'ensemble des contenus des conférences et tables rondes se trouve sur notre site .

Remerciements aussi en direction des institutions qui ont apporté leur concours via une subvention (Ville de Niort, dotation départementale, FDVA).

Il est rappelé que l'Association, créée en 2015, compte 55 adhérents.

Pour terminer, la nécessité d'un renforcement des équipes d'administrateurs et groupe de pilotage est mentionné tout en saluant le dévouement des membres actuels à la bonne marche de l'UPN.

*Le rapport d'activités et moral est soumis au vote : vote favorable à l'unanimité.*

### **2. Rapport financier\***

Le rapport financier est présenté par Dominique Dupuy.

Le compte de résultat 2022 fait apparaître un excédent de **287,12 euros**.

L'augmentation des dépenses, s'élevant à 2176 euros, s'explique par la mise en œuvre du projet numérique et des frais de location de salle plus élevés.

Le chapitre Recettes fait apparaître une diminution des recettes.

Les ressources propres représentent 56% des recettes.

Le budget prévisionnel de 2023 est présenté : il est équilibré dépenses, recettes à hauteur de **16000 euros** (7900 euros hors valorisations).  
Il a été construit en mettant la priorité sur le projet « développement de l'UPN ».

*Le rapport financier est soumis au vote : vote favorable à l'unanimité.*

### **3. Réflexion collective sur le projet « Développement de l'UPN »**

Après un bref rappel de la situation et du lancement de ce projet, les participants ont été invités en petits groupes, à réfléchir sur 4 thèmes :

- la gratuité
- la programmation
- le bénévolat
- la place de l'UPN dans la vie associative.

Les résultats de ce travail collectif seront intégrés dans le projet et feront l'objet d'une communication aux présents.

### **4. Fixation du montant de la cotisation annuelle**

Philippe Guillemoteau présente les motivations et la nouvelle grille de cotisations qui inclut:une augmentation de la cotisation passant de 20 à 25 €, l'instauration d'une cotisation « couple » et la possibilité d'augmenter graduellement la cotisation de base par don et soutien.

*La proposition a recueillie 19 voix pour et 2 absentions : elle est adoptée.*

### **5. Renouvellement et désignation des membres du conseil d'administration**

12 postes au C.A sont potentiellement à pourvoir.

4 administrateurs sont démissionnaires.

7 administrateurs sortants se représentent: Christine Bonnin, Dominique Dupuy, Dominique Gallo, Philippe Guillemoteau, Christian Marsillac, Cécile Rousseau et Christophe Théveniau.

La candidature de Sonia Speroni est faite en séance.

*Les 8 candidats sont élus à l'unanimité des votants.*

La séance est levée à 22 heures 30 et se prolonge par le pot de l'amitié.